

# Les travaux de grammaire basque avant Larramendi (1729)

B. OYHARÇABAL  
(C.N.R.S.)

## ABSTRACT

*The first published Basque grammar was Larramendi's Arte de la Lengua bascongada (1729). Before the famous guipuzcoan jesuit published his book, however, several other studies had been made, although not published. The present paper is devoted to these works examining the two chapters devoted to Basque grammar in Oihenart's Notitia utriusque Vasconiae (1638), other works, which have been lost ever since, are surveyed too: S. Pourveau's grammar (2d part of the 17th century), D. Bidegaray's Rudimens basques (about 1675), and M. Oyanguren's Arte Cantabrico (1715). Besides, a short analysis of the Grammaire cantabrique basque written in England by P. d'Urte around 1712, is offered. That grammar was only published at the end of the 19th century.*

Langue non indo-européenne isolée, et typologiquement distincte par rapport aux langues voisines, c'est de façon relativement tardive, comparativement aux vernaculaires français et espagnol<sup>1</sup>, que le basque est l'objet d'une description grammaticale systématique. Les premières grammaires du basque de quelque envergure dont nous avons une connaissance directe et non fragmentaire remontent au début du 18ème siècle: celle de Pierre d'Urte tout d'abord, dont le manuscrit date de 1712, bien qu'elle ne fût publiée qu'à la fin du siècle dernier (1896-1900), celle de Larramendi ensuite, première grammaire imprimée (1729). A vrai dire, il ne fait pas de doute que d'autres travaux grammaticaux furent réalisés de façon antérieure, en particulier au siècle précédent, mais ils ont été perdus ou il n'en reste que des fragments fort peu nombreux. Ce sont précisément aux tentatives antérieures ou contemporaines de l'oeuvre bien connue de Larramendi *Arte de la Lengua Bascongada* qu'est consacré le présent article, où nous examinerons dans quelles con-

(\*) Cet article a été publié une première fois sous une forme quasi identique dans le *BMB*, numéro spécial du 25ème anniversaire, intitulé *Hommage au Musée Basque*, 1er trimestre 1989, Bayonne. M. Haritschelhar, Directeur du *Bulletin du Musée Basque*, ayant accepté cette reprise, qu'il soit remercié.

(1) La première grammaire d'une langue romane à avoir été publiée est la *Gramática de la lengua castellana* (1492) de Nebrija. La première grammaire française est *Lesclaircissement de la langue françoise* (1530) de Palsgrave. Sur cette question, le lecteur intéressé pourra consulter *Les premières grammaires des vernaculaires européens, Histoire-Epistémologie-Langage*, IX-1 (1987), où est évoqué le cas de nombreuses langues d'Europe.

ditions se sont développées les premières études grammaticales relatives à la langue basque.

Lorsque l'on porte un regard sur le type d'observation dont a été l'objet l'euskara jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, on constate que son étude a été abordée de trois façons différentes, soit à partir d'une perspective historique et/ou apolo-gétique, soit dans le cadre d'une démarche pédagogique, soit enfin dans un but avant tout descriptif. En fait ces points de vue ne sont pas nécessairement opposés —bien au contraire, car on peut les retrouver chez un même auteur, voire dans une même oeuvre—, mais ils correspondent néanmoins à des démarches distinctes que l'on ne saurait confondre, même si elles s'interpénètrent.

La perspective historique, souvent développée dans un contexte polémique apparaît la première, dès le 16<sup>ème</sup> siècle. Mais, dans la mesure où jusqu'à Larramendi puis Astarloa elle n'a guère eu d'influence sur l'étude interne de la langue (sauf d'une certaine manière, très marginale, à travers l'étymologie souvent invoquée dans les argumentations), nous ne nous attarderons pas sur les ouvrages du type de ceux d'Andres de Poça (*De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Españas* (1587)) ou de Balthasar de Echave (*Discursos de la Antigüedad de la lengua cántabra* (1607)). Il y a cependant une exception notable: parmi les ouvrages à caractère historique on rencontre en effet une oeuvre qui consacre à la présentation de la grammaire de l'euskara —article, déclinaison, conjugaison— une vingtaine de pages tout-à-fait remarquables. Il s'agit de *Notitia utriusque Vasconiae...* (1638) d'Oihenart, en particulier le chapitre 11 et, surtout, le chapitre 14. L'exception est notable à un double titre: d'abord par la surprenante modernité et qualité des analyses d'Oihenart (contrastant avec le caractère plus aventureux des pages consacrées aux questions étymologiques); ensuite par le fait que cet apport est resté pratiquement ignoré des grammairiens postérieurs<sup>2</sup>. Ainsi verra-t-on Darrigol en 1827 revendiquer la primauté de la découverte de la déclinaison indéfinie, alors qu'il s'agit d'un point parfaitement décrit et défini par Oihenart près de deux siècles plus tôt<sup>3</sup>. De même Larramendi s'attaquera-t-il au fameux mythe, encore vivace au 18<sup>ème</sup> siècle (cf. Pouvreau, d'Urte, Etcheberri de Sare), selon lequel tous les substantifs basques se terminent en *-a*, alors qu'un siècle avant Oihenart avait consacré le chapitre 11 de son ouvrage à mettre les choses au point, en dénonçant les affirmations erronées des historiens Marineo Sículo et Garibay à ce sujet.

La présentation de la déclinaison surprend par sa modernité, et si Oihenart n'est pas en mesure de développer une analyse approfondie de l'ergativité, il n'hésite pas à s'éloigner du modèle latin. Il indique d'abord l'absence de cas accusatif et vocatif auxquels, explique-t-il, est substitué le nominatif, et distingue ensuite le cas direct non seulement des cas obliques ordinaires (génitif, datif, ablatif —ce dernier terme désignant chez lui ce qu'on appelle aujourd'hui l'instrumental), mais aussi du partitif (qu'il appelle cas négatif) et surtout, de l'actif (terme par lequel la

(2) J. Saroïhandy (1923) a attiré l'attention sur l'oeuvre grammaticale d'Oihenart, dont il offre un résumé fort clair, bien que contenant certaines erreurs (en particulier en faisant figurer des formes partitives cumulées avec l'article, lesquelles —et pour cause— sont en réalité absentes chez Oihenart; type *emaztearic* ou *guiçonaric*, formes bien sûr agrammaticales).

(3) Villasante (1972) rapporte une indication de Michelena, faisant remarquer que l'existence d'une déclinaison sans article est mentionnée avant même Darrigol (1827) chez Humboldt. Mais il faut remonter en réalité à Oihenart: «Declinandorum nominum ratio duplex est, alia sine articulo, alia cum articulo: Vocemus hanc *articulatam*, alteram verò *inarticulatam*» (p. 57 de l'édition de 1658).

tradition grammaticale basque a longtemps désigné l'ergatif) en définissant très clairement les conditions d'emplois et en soulignant la différence avec le latin<sup>4</sup>. De même façon l'analyse des désinences casuelles du pluriel étonne par son caractère précurseur. En effet en présentant les trois paradigmes de la déclinaison, d'une part celui de l'indéfini (qu'il désigne de façon étonnamment juste par le terme de déclinaison inarticulée, c'est-à-dire sans article), d'autre part ceux de la déclinaison articulée singulière et plurielle, il indique à propos des désinences des cas obliques du pluriel qu'elles ont les formes suivantes: *-aek* à l'ergatif, *-aer* ou *-aei* au datif, *-aen* au génitif, *-aez* à l'instrumental. Il s'agit bien sûr de formes reconstruites car Oihenart indique bien qu'en réalité la voyelle *-a-* ne s'entend pas, et que la réalisation correspond par exemple à *gizon-eek* ou *gizon-ék*. C'est exactement la démarche que l'on retrouvera au 20ème siècle dans le cadre de la linguistique moderne (Gavel, Lafon, Michelena...) où ces formes sont analysées comme résultant de *-a(g)ek*.

En ce qui concerne la conjugaison, de façon un peu curieuse, Oihenart ne mentionne pas son caractère pluri-personnel laquelle fascinera pourtant les grammairiens ultérieurs. A l'inverse il distingue parfaitement les divers auxiliaires de la conjugaison périprastique (qu'il appelle impropre par opposition à la conjugaison synthétique, c'est-à-dire, dans ses termes, propre); il faudra attendre bien longtemps pour qu'à une analyse du système d'auxiliation en termes de suppléance modo-temporelle soit associé le repérage dans la morphologie d'auxiliaires distincts (*izan* et *\*edun* d'une part, et *\*edin* et *\*ezan* d'autre part); cf. par exemple au 19ème siècle le débat sur l'identification des auxiliaires, et notamment les résistances à l'analyse proposée par van Eys (1879) à propos de *\*ezan*.

La seconde perspective à partir de laquelle la langue basque a été envisagée après la démarche historicisante ou, si l'on veut, apologétique, car ces points de vue furent souvent étroitement associés, fut, nous l'avons dit, celle de la didactique. On attend de ce courant qu'il soit plus proche des préoccupations spécifiquement linguistiques que le précédent. On lui doit d'ailleurs sans doute les premiers travaux lexicographiques, en particulier le *Dictionarium linguae cantabrigae* de l'italien N. Landuchio, écrit en 1562 et publié en 1958 par M. Agud et L. Michelena. Le titre en basque de ce vocabulaire bilingue espagnol-basque: *Bocabularioa ezqueraz jaquiteco, eta ezqueraz verba eguiteco* indique assez clairement que l'objectif de l'auteur était de permettre à des non bascophones d'accéder à cette langue. En outre, nous savons qu'à partir du 16ème siècle l'un des axes du développement des études grammaticales des langues vernaculaires a été constitué par la pratique didactique (Chevalier, 1968). Ainsi, en ce qui concerne le basque, nous verrons que la grammaire de P. d'Urte doit très probablement être située dans la tradition grammaticale, avant tout pragmatique, issue des préoccupations pédagogiques. Pour l'instant toutefois, nous voudrions mentionner des travaux qui se voulurent surtout des méthodes d'apprentissage de l'euskara et où la grammaire n'a qu'une place secondaire. En fait il s'agit de deux ouvrages du

(4) Oihenart emploie successivement les désignations de «casus activus» et «casus agendi». Dans la mesure où dans ses paradigmes il distingue le nominatif et l'actif, en indiquant l'absence d'accusatif, remplacé souligne-t-il, par le nominatif, il se montre en avance sur les grammairiens postérieurs, y compris Larramendi, pour qui tout ceci est moins net; ce dernier en effet, s'il fournit des bases descriptives semblables, conserve tel quel le modèle latin pour rendre compte de la morphologie ergative du basque.

17ème siècle: l'*Interprect ou Traduction du françois, espagnol et basque* de Voltaire, publié pour la première fois vers 1620, et objet de diverses rééditions remaniées; ensuite le *Modo Breve de aprender la lengua Viscayna* de R. Micoleta, ouvrage écrit en 1653 mais qui ne sera publié pour la première fois qu'en 1880. Il s'agit globalement du même type d'ouvrage dans les deux cas. Ils sont composés essentiellement d'un lexique, éventuellement combiné avec quelques informations d'ordre grammatical, relatives à la conjugaison en particulier, et ensuite de dialogues traduits. Ce genre de réalisation était extrêmement fréquent à cette époque dans toute l'Europe, et correspondait à des préoccupations d'ordre pédagogique et pratique, liées souvent aux nécessités du commerce ou destinées aux voyageurs. Il ne s'agit pas sans doute d'un hasard si ces ouvrages ont été écrits, le premier en labourdin de Saint-Jean-de-Luz, le second en biscayen par un membre de la bonne société bilbainaise, c'est-à-dire dans des villes où, au 17ème siècle le commerce connut un certain développement. A cet égard les dialogues rassemblés dans l'ouvrage de Voltaire sont forts éclairants. Ils sont consacrés en bonne partie au domaine commercial, ce qui indique bien à qui ce livre était avant tout destiné<sup>5</sup>. Il est également significatif que le manuscrit de la méthode de Micoleta se soit trouvé dès le 18ème en Angleterre, où il fut découvert au siècle dernier au British Museum pour être publié, d'abord par S. Sampere Miquel, puis par Dodgson. On peut penser en effet comme le propose Villasante (1979) qu'étant donné les relations commerciales étroites entretenues par les biscayens et les anglais, ces derniers étaient intéressés par une telle méthode. Quoi qu'il en soit, le fait est que dans le cas présent les dits ouvrages ne contiennent que peu d'éléments relatifs à la grammaire. Si l'ouvrage de Voltaire comprend dans une première partie un chapitre intitulé «Spece de grammaire», il ne fournit guère d'informations grammaticales sinon un relevé de formes adverbiales, de conjonctions, de pronoms, et de quelques conjugaisons. Malgré une rapide présentation de la déclinaison et l'illustration de la conjugaison en quelques pages, on peut dire qu'il en est de même de l'ouvrage de Micoleta, et je crois donc pour ma part quelque peu excessif de considérer cette dernière méthode comme «un premier essai de grammaire basque» ainsi que le propose Villasante; ce mérite, me semble-t-il, serait plus justement attribué à Oihenart.

C'est également au 17ème siècle que furent réalisées les premières études grammaticales proprement dites, c'est-à-dire s'efforçant de fournir une description ou du moins une classification systématique des morphèmes et des agencements associés. Il s'agit là toutefois, soulignons-le, de suppositions car les travaux auxquels nous faisons référence ont été, en totalité ou dans leur plus grande partie, perdus. En dehors de Jacques de Bela dont il semble qu'il rédigea un dictionnaire et une grammaire dont il n'est resté nulle trace (cf. Michelena, 1960), deux auteurs doivent être cités: Sylvain Pouvreau et Dominique Bidegaray. C'est très probablement à ces auteurs que nous devons les premières grammaires du basque, même si elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous et que nous n'en avons par conséquent qu'une connaissance indirecte ou très partielle; situation qui se renouvelera malheureusement pour au moins un auteur au siècle suivant, Melchor

(5) Le titre des dialogues est significatif par lui-même: «Colloques ou Dialogues propres et nécessaires en divers negoces et affaires». Parmi ceux-ci on trouve ainsi par exemple: «Pour traicter avecq gens de Bourse ou daultres places et negociations» (ch. 2); «Devis et propos entre Banquiers et Courratiers» (ch. 3); etc...

Oyanguren, et sans doute aussi, partiellement, avec l'oeuvre inédite de Martin Harriet<sup>6</sup>.

S. Pouvreau était un prêtre originaire de Bourges qui fut vraisemblablement conduit à exercer son apostolat au Pays Basque durant le séjour (1637-1644) comme Evêque de Bayonne de François Fourquet (cf. Vinson (1891)). Ayant appris le basque, il réalisa quatre traductions d'ouvrages religieux dont trois furent publiées à Paris entre 1656 et 1665. Il est l'auteur d'un dictionnaire basque-français non encore publié et d'une grammaire dont seuls quelques fragments nous sont parvenus à travers des manuscrits que Vinson publia en 1881. Ces fragments, peu nombreux, sont relatifs à «la construction du nom» pour reprendre le titre que Pouvreau donne à ces pages et ils correspondent à un «chapitre second», ce qui donne à penser qu'ils représentaient autre chose que des notes éparses et qu'ils formaient un élément d'un ouvrage plus important dont on ignore toutefois si Pouvreau l'acheva jamais. A côté de faiblesses certaines (en particulier sur la question du *a* terminatif, déjà évoquée, à propos de laquelle Pouvreau ne tint pas compte de la mise en garde d'Oihenart), il se révèle un observateur minutieux. Ainsi à partir de la distinction adjectif primitif / adjectif dérivé propose-t-il une analyse des formes adnominales en *-ko* («dérivez des ablatifs, des temps des verbes et d'autres particules») fort intéressante. Mais c'est surtout le sens du détail, des irrégularités, qui semblent caractériser sa démarche. La distinction entre les deux types d'adjectifs est opérée non pour ses implications syntaxiques mais simplement parce que les adjectifs dérivés (i.e. les formes adnominales en *-ko*), contrairement aux adjectifs primitifs (toujours postposés), peuvent se placer devant ou après le substantif. Il paraît soucieux de rendre compte ou du moins de relever les formes inattendues: ainsi, malgré l'absence d'une théorie de l'article et l'adhésion à la thèse du *-a* terminatif, il mentionne l'existence de substantifs ayant un *-a* organique, comme l'on dit aujourd'hui, et qu'il définit comme des noms qui ne perdent jamais leur *a* terminatif, alors que la plupart le perdent lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif (les exemples qu'il donne sont *aita*, *ama*, *egui*...). Mais aussitôt il fournit les exceptions de ces formes exceptionnelles, bien qu'elles soient par leur nombre tout-à-fait

(6) La grammaire de Harriet (1741) n'est pas présentée dans cet article, puisque postérieure à l'*Arte* de Larramendi et, pour l'essentiel, relative au français. Néanmoins l'ouvrage contient des «Remarques sur la langue basque» (pp. 441 à 504) consacrées à l'euskara. Il est vrai que Harriet ne montre pas un talent particulier pour analyser le basque, bien qu'on lui doive une curieuse théorie sur les divers degrés de nominatifs (formes nominales successivement construites à partir de formes génitives) qui préfigure d'une certaine manière les analyses sur la récursivité. Ainsi assène-t-il au lecteur des formes comme *aitarenarenanicacoarena* (4ème degré), *aitarenarenanicacoarenarena* (5ème degré), *aitarenarenarenanicacoarenarena* (6ème degré) (p. 449), même s'il les donne à titre de curiosité. Je ne crois pas que le jugement de Duvoisin sur l'auteur et son travail était particulièrement excessif: «dans le livre qu'il nous a laissé, on chercherait en vain une méthode; il n'était nullement linguiste; il savait néanmoins son basque, c'est pourquoi son ouvrage est curieux à parcourir» (Áltuna, 1987). En fait ces remarques se voulaient la préfiguration de travaux plus complets sur le basque, puisque dans un «avertissement au public», Harriet indique: «J'ay partagé mon travail en quatre tomes égaux, le premier tome est tel que vous voyez, le second tome contiendra les cinq Conjugaisons des verbes tout au long, qui sont *naiz*, &c. *dut*, &c. *daroiat*, &c. *aut*, &c. *nitçaic*, &c. le troisième tome est un dictionnaire, pour les mots qui ne se trouvent pas dans les deux premiers tomes, le quatrième tome contiendra, la construction des noms propres, la construction des cinq infinitifs, la construction des prépositions, un autre recueil des phrases choisies dans la langue basque» (p. 505). Les trois derniers tomes mentionnés n'ont pas été publiés et les manuscrits en ont été perdus.

marginales: «On dit pourtant, à cause du fréquent usage *aitonen semea*, gentilhomme, *aitonen* ou *aitoren alaba*, demoiselle». De même, lorsqu'il observe qu'il est possible de construire des syntagmes nominaux à partir des génitifs (l'exemple fournit est celui de *Iaincoarena* construit sur *Iaincoaren*), bien que la caractérisation qu'il en donne montre ses difficultés pour l'analyse (il s'agit pour lui d'«adjectifs de génitif»; et d'ajouter: «De ce génitif ou adiectif de génitif se forme un autre nom en *ea* pour signifier la maison de quelqu'un. Ex.: *apeza*, prestre, *apezaren*, du prestre, *apezarena*, ce qui appartient au prestre, *apezarenea*, la maison du prestre, presbytère». Pouvreau fait ainsi aboutir ses observations à nouveau sur des formes atypiques.

Ces quelques remarques faites à partir des fragments de la grammaire de Pouvreau laissent entrevoir le type de grammaire dont il pouvait s'agir: probablement quelque chose d'intermédiaire entre la grammaire d'Urte (qui s'efforce de classer, sans critère bien net fréquemment, et avec une théorisation tout-à-fait réduite et pratiquement jamais explicitée, un très grand nombre de formes) et Larramendi (dont l'ambition était plus grande puisqu'il s'agissait d'abord pour lui de montrer qu'il était possible de «reducir à methodo y reglas el Bascuence»).

Hélas, pour la grammaire de Bidegaray, entièrement perdue, et qu'il nous faut maintenant présenter seuls des éléments externes la concernant peuvent nous conduire à formuler certaines hypothèses, sinon sur son dispositif interne, du moins sur ses caractéristiques générales et sur l'importance ou l'enjeu que pouvait représenter ce type d'ouvrage au 17<sup>ème</sup> siècle en Pays Basque aquitanique.

D. Bidegaray était un franciscain, bascophone de naissance<sup>7</sup>, contrairement à Pouvreau, et vivant dans la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle au couvent des Cordeliers à Pau. On ne connaît ses travaux que par mention, et en particulier par l'intermédiaire du Registre des Délibérations des Etats de Navarre (années 1675-1679). V. Dubarat (1914) a publié les documents concernant les requêtes qu'il présenta aux Etats afin de faire subventionner la publication d'un dictionnaire et de rudiments grammaticaux. Il est utile, je crois, d'examiner quelle fut l'argumentation de Bidegaray pour faire financer ses travaux car cela nous éclairera sur leur nature.

Selon le texte des délibérations des Etats de Navarre, dont on peut penser qu'il restitue de façon à peu près exacte les arguments du demandeur lorsque ceux-ci sont résumés, dans un premier temps, en 1675, Bidegaray sollicite une subvention de 4000 livres (1000 livres durant quatre années) pour «mettre au jour» un dictionnaire trilingue (basque, français et latin). Le but recherché par cette publication, nous dit-on, est alors de «faciliter à la jeunesse de la Basse-Navarre les voyes et les moyens d'apprendre la langue latine qui est la porte par laquelle on parvient aux grandes sciences», de rendre ainsi service à ses enfants en leur permettant d'apprendre «facilement le latin et le françois, sans sortir du pays». Bidegaray présente son oeuvre comme «un travail auquel il a employé continuellement tous ses soins durant l'espace de vingt années» (Délibération du 22 Août 1675). On observera qu'aucune mention n'est faite d'une grammaire, et que l'argumentation repose essentiellement sur la nécessité d'aider à l'instruction des enfants, laquelle passe par l'apprentissage du latin et du français, auquel précisément Bidegaray entend contribuer grâce à son ouvrage. Bref nous sommes alors très proches

(7) Dans la délibération du 14 juin 1677 il est dit de Bidegaray qu'«estant né basque, il a tousjours conservé beaucoup de zèle pour la gloire et l'avantage de sa patrie».

de la situation qui sera celle d'Etcheberri près d'un demi-siècle plus tard. Le résultat sera d'ailleurs identique: la requête est rejetée.

Bidegaray ne se découragea pas et l'année suivante il renouvela sa demande d'une subvention de 4000 livres. Toutefois l'examen du texte de la délibération portant sur cette nouvelle requête permet d'observer par rapport à l'année précédente deux modifications. D'une part de trilingue le dictionnaire est devenu quadrilingue, l'espagnol ayant été rajouté à la liste des langues dans lesquelles sont traduits les vocables basques (il est rappelé à ce sujet —car la même indication figurait l'année précédente— que ce dictionnaire est «complet en toutes ses expressions, selon les différentes idiomes de la Basse-Navarre, de la Soule et du Pays de Labourt»). D'autre part, l'argumentation est sinon modifiée, du moins enrichie, sans que l'on sache si cela correspond parallèlement à un enrichissement de l'ouvrage lui-même. En effet si l'objectif pédagogique invoqué en 1675 est rappelé («ce livre sera d'une grande utilité pour apprendre le latin et le françois, deux langues qui nous sont nécessaires, et les enfants par son moyen du dictionnaire réussiront en l'un et en l'autre, sans sortir de leur pays et sans s'exposer aux despenses qu'on essaye d'ordinaire, en les faisant estudier dans les autres provinces»), une place tout aussi importante est accordée à des arguments non évoqués, semble-t-il, l'année précédente, et de nature différente puisqu'ils sont relatifs cette fois à la langue basque. En effet, désormais il est dit de l'ouvrage qu'il «met au jour une langue mère, qui a demeuré dans les ténèbres depuis plusieurs siècles, à cause des anciennes révolutions et des différentes dominations qui ont gouverné les contrées où elle estoit en usage, et, quelque excellente qu'elle soit, personne ne s'est avisée jusques icy d'en connoistre et, beaucoup moins, d'en donner les règles; elle est demeurée comme incognue et presque inutile; qu'elle a esté particulièrement bannie de la pratique des sciences pour lesquelles elle est fort propre de sa nature, et pour lesquelles principalement les langues sont destinées» (Délibération du 14 juillet 1676).

Ainsi qu'on peut l'observer, l'argumentation de Bidegaray, telle qu'elle est restituée dans les délibérations, n'évoque plus seulement l'ouvrage comme permettant de scolariser les enfants bascophones en latin et en français, mais également comme «donnant les règles» de l'euskara, offrant ainsi à cette langue, pour la première fois est-il souligné, la possibilité de se dégager de la situation d'infériorité dans laquelle elle est tenue et d'accéder au domaine de la science. Rien dans le texte des délibérations n'indique directement l'existence d'une partie grammaticale (le terme de rudiment, souvent employé à l'époque pour désigner des travaux de type grammatical, n'apparaît que dans les délibérations de l'année suivante), mais c'est peut-être à un tel genre de réalisation qu'il est fait allusion ici. Cette requête, contrairement à celle de l'année précédente, ne fut pas rejetée sans autre forme de procès. Les Etats de Navarre nommèrent une commission de 5 membres chargés d'«examiner si le dit Dictionnaire est utile au Royaume», et l'affaire fut à nouveau débattue en 1677 après recueil de l'avis —favorable— de la commission<sup>8</sup>.

Dans les délibérations de 1677 les modifications observées l'année précédente dans l'argumentation de Bidegaray par rapport à celle de 1675 sont encore plus nettes. Plus aucune allusion n'est faite à l'objectif pédagogique et pratique évoqué

(8) La commission était composée de 5 membres: le Prieur de Saint Palais pour le clergé; Messieurs d'Armendarits et d'Elissetche pour la noblesse; les sieurs d'Abadie et Darnagnac pour le tiers état.

lors de la première requête de façon quasi exclusive (permettre aux enfants du Pays Basque d'apprendre le français et la latin afin de pouvoir accéder aux sciences sans être obligés de sortir du pays); à l'inverse, le ton apologétique déjà perceptible, mais point trop marqué, en 1676 est accentué: est ainsi évoquée par exemple «l'abondance merveilleuse des noms propres et des verbes basques, qui surpassent beaucoup celle des autres langues qui luy sont mises en parallèle». Par ailleurs des «Rudimens basques» sont cette fois-ci explicitement mentionnés en plus du dictionnaire, soit qu'ils aient été ajoutés, soit qu'on entendait leur donner plus d'importance. Selon le texte même des arguments rapportés, il semblerait que contrairement au dictionnaire et à ce que donnait à penser la délibération de 1675, contrairement aussi aux grammaires d'Etcheberri de Sare et de Harriet (1741) au siècle suivant, ces rudiments n'avaient pas pour objectif d'apprendre le latin ou le français, mais bien de décrire les principales règles grammaticales du basque, afin de faire accéder cette langue au statut de langue de culture: «il [Bidegaray] réduit cette langue en règles et que de la manière curieuse et surprenante de décliner et conjuguer qui y est observée, l'on tirera cette juste conséquence qu'il est dommage qu'une langue si rare ayt esté si longtemps dans le mépris auquel l'ignorance l'a assujettie et banie de l'usage des sciences et de l'éloquence, pour lesquelles elle est infiniment plus propre que toutes celles qui sont en vogue» (Délibération du 21 juin 1677)<sup>9</sup>.

Cette évolution dans l'argumentation entre 1675 et 1677 est difficile à interpréter. Y a-t-il eu introduction ou amplification d'un travail relatif à la grammaire du basque, ou simplement changement dans la présentation des arguments de façon à obtenir un financement refusé dans un premier temps? Nous savons que les deux points de vue défendus successivement par Bidegaray ne sont pas contradictoires en eux-mêmes; ils se retrouveront en particulier trois ou quatre décennies plus tard avec Etcheberri de Sare chez qui le souci d'éduquer et d'ouvrir la population, et en particulier la jeunesse, aux langues de culture et de science déjà reconnues comme telles, s'accompagnait de la préoccupation non moins vive de voir l'euskara reconnu et honoré dans les usages les plus nobles. Il n'est pas impossible que Bidegaray ait été lui aussi conduit à associer ces deux démarches, et qu'il ait joint à son dictionnaire une partie grammaticale consacrée au basque, et soulignant ses particularités, peut-être de façon à obtenir des institutions provinciales un financement compromis en ce qui concernait la seule partie lexicographique.

Au seuil du 18<sup>ème</sup> siècle, assez tardivement donc, aucune grammaire du basque<sup>10</sup> n'avait encore été publiée et il faudra encore attendre 1729 et la publication

(9) Rappelons ce qu'il advint finalement du travail de Bidegaray. La délibération de 1677 aboutit à l'attribution d'une somme de 600 livres (au lieu des 4000 demandées) payables en deux fois. Mais le décès de Bidegaray survint peu après, de telle sorte qu'en raison de problèmes de succession son oeuvre ne fut pas publiée et par la suite se perdit. Soulignons que le Biltzar du Labourd (qui refusera son aide à Etcheberri de Sare un demi-siècle plus tard pour publier sa grammaire latine) se montra plus généreux que les Etats de Navarre à l'endroit de Bidegaray, en lui octroyant une somme de 600 écus.

(10) Il convient —c'est une évidence qui a été quelquefois négligée— de bien distinguer grammaire basque et grammaire (rédigée) en basque. Les grammaires basques mentionnées dans l'article sont toutes rédigées soit en français, soit en espagnol, soit, pour la présentation d'Oihenart, en latin. Les seules grammaires écrites en basque pour la période examinée (et il en sera ainsi jusqu'à la parution d'*Euskal Izkindea* (1891) d'Azkue, laquelle était rédigée en basque et en espagnol) ne sont pas des grammaires de l'euskara, mais du latin (Etcheberri

de l'*Arte* de Larramendi pour voir «el imposible vencido» pour reprendre une expression qu'il convient d'interpréter au premier comme au second degré dans l'usage qu'en fait Larramendi. Dans ces premières années du 18<sup>ème</sup> siècle deux autres auteurs s'efforcèrent pourtant de combler ce vide: P. d'Urte d'une part et M. Oyanguren d'autre part, dont les grammaires furent rédigées respectivement vers 1712 et 1715. Evoquons d'abord le cas du grammairien guipuzcoan, semblable pour ce qui nous concerne ici, à celui de Bidegaray et Pouvreau, puisque son travail fut perdu.

Oyanguren naquit à Salinas de Leiniz vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle (1688). Missionnaire franciscain, son apostolat le conduisit en Extrême-Orient et au Mexique où il mourut en 1747. Il semble avoir eu un goût particulier pour l'étude des langues. On lui doit en effet parmi les oeuvres publiées une grammaire japonaise (1738) et une grammaire tagale (1742) (le tagal est la langue parlée par la population indigène vivant dans la région de Manille aux Philippines), et parmi les oeuvres non publiées des travaux sur l'euskara et même un dictionnaire trilingue tagal-castillan-basque (cf. J. Garate, 1972); ces derniers travaux ont été perdus. Les grammaires publiées correspondent à des ouvrages destinés aux missionnaires soucieux d'apprendre les langues des populations indigènes, et leur auteur avoue s'être inspiré du modèle de Nebrija. Il n'hésite pas d'ailleurs à effectuer des comparaisons sur tel ou tel point avec d'autres langues: chinois, mandarin, hébreu, grec, basque, témoignant de son intérêt pour les langues dans leur diversité. Le titre complet de sa grammaire du tagal est à cet égard significatif: *Tagalismo elucidado y reducido (en lo posible) à la Latinidad de Nebrija, con su Syntaxis, Tropos, Prosodia, Passiones, &c y con la alusion, que en su uso, y composicion tiene con el Chinico Mandarin, en las Lenguas Hebrea y Griega. Para alivio de los RR. Padres Missioneros Apóstolicos, que pasan à aquellas Misiones, y exaltacion de Ntra. Sta. Fee, Catholica, Apostolica Romana*. Observons que cet intérêt pour les langues ne s'étendait pas nécessairement aux systèmes de transcription graphique indigènes. Oyanguren voyait en effet dans l'écriture japonaise un «artifice du démon inventé pour accroître les peines des ministres du Saint Evangile».

Publié après la grammaire japonaise, l'ouvrage consacré au tagal correspond à un travail antérieur. Dans le prologue, Oyanguren indique en effet que sa grammaire tagale fut rédigée en 1723 en latin et qu'elle circulait sous des versions traduites et remaniées parmi les missionnaires, ce qui le conduisit à préparer une version castillane: «estaban ya los traslados con tantos remiendos, que ya no se conocia el Original, por lo que me determinè à componerlo secunda vez en la Lengua Castellana, pues el primero compuse parte de él en Lengua latina, y no fue bien recibido». Des allusions au basque apparaissent ici où là, par exemple lorsqu'est évoquée la distinction entre ce qu'on appelait genre logique et genre grammatical (point que mentionnait également Bidegaray dans une comparaison allusive avec l'hébreu)<sup>11</sup>. C'est à cette occasion que de manière incidente Oyanguren nous indique

de Sare) ou du français (Harriet); il est significatif que ce dernier, dans le même ouvrage, passe du basque au français lorsqu'il rédige ses remarques sur la langue basque; (cfr. note 6). Il ne fait guère de doute que l'usage d'une langue comme outil de description grammaticale implique toujours une réflexion au moins implicite sur celle-ci, surtout lorsque, comme dans le cas présent, la langue-objet est relativement bien étudiée et la langue de métalangue peu décrite et typologiquement différente. Toutefois c'est un aspect des choses que je n'ai pas pris en compte ici.

(11) Ce rapprochement avec l'hébreu a un caractère apologétique marqué chez Bide-

à quelle date il rédigea son *Arte Cantabrico*, oeuvre qu'il semble présenter comme distincte d'un autre travail relatif à l'euskara et intitulé *Cantabrisimo elucidado*: «De los generos se puede discurrir lo mismo, que aunque no tienen generos gramaticales de masculino, y femenino, tienen unos generos logicos en algunas raizes conjugadas: en las quales las que sirven a los del genero masculino, no pueden servir al femenino, y otras raizes son indiferentes para uno y otro sexo, y esto succede en la lengua Hebrea, como lo tenemos probado en el *Arte Cantabrico*, que se escribió el año de 1715: y el *Cantabrisimo elucidado*» (p. 70), et de fournir ensuite des exemples tagals où le sexe est indiqué dans la forme conjuguée (tout comme avec les suffixes personnels du basque).

Si tous les travaux grammaticaux mentionnés dans les paragraphes précédents, à savoir la grammaire de Pouvreau; les rudiments de Bidegaray et l'*Arte cantabrico* d'Oyanguren, ne nous sont plus accessibles, tel n'est pas le cas de la grammaire cantabrique de P. d'Urte, dont le manuscrit, datant du début du 18<sup>ème</sup> siècle, a été conservé en Angleterre, et même publié à la fin du siècle dernier par W. Webster dans le *Bulletin de la Société Ramond*.

Tout comme Béla, Pouvreau et Bidegaray et la plupart des auteurs du 18<sup>ème</sup> siècle (Oyanguren, Larramendi, Harriet). P. d'Urte est aussi connu comme l'auteur d'un dictionnaire. On lui doit également la première traduction —en fait très partielle— de la Bible. Né en 1664 à Saint Jean de Luz (Vinson, 1893), il semble avoir été capucin avant de se convertir au protestantisme, conversion qui le conduisit à se réfugier en Angleterre, probablement après la Révocation de l'Edit de Nantes. C'est aussi peut-être ce qui indirectement l'amena à étudier sa langue maternelle. Depuis le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, en effet, les réfugiés jouaient un rôle important dans l'étude des langues vivantes en Angleterre (cf. Salmon, 1985), et il est possible, sinon probable, que le Comité d'Aide aux réfugiés, duquel il recevait des subsides (Webster [préface]), sollicita sa compétence de locuteur lettré bascophone pour lui faire réaliser ces travaux.

Restée longtemps ignorée, l'oeuvre lexicographique de P. d'Urte a été l'objet d'une édition critique tout récemment (Urkizu, 1987); quant à l'oeuvre grammaticale, bien que publiée il y a maintenant près d'un siècle, elle n'a guère suscité de commentaires en dehors d'un article de J. Allières (1985) où sont classées et analysées les différentes formes verbales conjuguées des verbes intransitifs non auxiliaires fournies par Urte.

L'ouvrage est imposant par sa taille: 568 pages. Il est rédigé pour l'essentiel en français, avec, surtout pour le classement des différentes formes de rection, quelques indications latines. Sa partie proprement grammaticale, c'est-à-dire exception fait des indications portant sur l'orthographe (pp. 4-13) et des relevés de «phrases familières» (pp. 471-502), et des dialogues traduits (pp. 503-542), est surtout consacrée à la présentation des formes verbales qui représente 335 pages. L'auteur lui-même présente son travail dans une partition ternaire conforme à l'usage de

---

garay. A propos des Rudiments basques, le texte des délibérations du 21 juin 1677 des Etats de Navarre résume un argument de ce dernier où il est dit que l'euskara est particulièrement approprié pour l'usage des sciences et de l'éloquence, «pour lesquelles elle [la langue basque] est infiniment plus propre que toutes celles qui sont en vogue, à la réserve de la langue hébraïque, aux règles de laquelle elle seule a un rapport naturel et singulier en toutes choses; et particulièrement, l'une et l'autre ont différence et diversité des genres dans leurs verbes, ce qui ne se trouve dans le latin ny dans aucune autre langue qu'à l'esgard des noms seulement». La question du genre était aussi évoquée par Etcheberri de Sare.

l'époque: parties de l'oraison, syntaxe, figures, bien que cette dernière partie n'occupe guère que 5 pages. Les parties de l'oraison en dehors des pages consacrées à la déclinaison, sont constituées de listes de vocables, en particulier comme on l'a dit de formes conjuguées. La syntaxe envisage successivement la concordance et la construction (c'est-à-dire en fait la rection), mais la première ne couvre que 5 pages, particulièrement confuses d'ailleurs, d'Urte ayant du mal à adapter au basque, et pour cause, des titres de paragraphes visiblement directement importés de grammaires latines et françaises: concordance du substantif et de l'adjectif; concordance du relatif et de l'antécédent.

Malgré l'assurance que manifeste l'auteur d'une généralité de sa méthode: «Cette grammaire peut servir de Clef pour les autres Grammaires ou livres quelques differens qu'ils paroissent estre. Ils sont tout contenus dans celle-ci ou formellement ou virtuellement» (p. 406), la grammaire de P. d'Urte est avant tout un relevé de formes classées selon les paradigmes en usage dans les grammaires pédagogiques de l'époque<sup>12</sup>. Il s'agit d'un ouvrage de praticien et non d'une grammaire d'analyse, encore moins d'une grammaire raisonnée; on n'y trouve pas de définition ni de justification du type de présentation adopté, bien que l'on rencontre ça et là, de façon accidentelle et partielle, des observations en formes de notes et remarques, hélas peu nombreuses. A cet égard il ne fait pas de doute que la grammaire de Larramendi se présente comme un ouvrage à la fois plus ambitieux et plus élaboré.

L'influence des grammaires d'enseignement est sensible, bien que d'Urte n'indique point de façon explicite qu'il envisage son travail comme une méthode d'apprentissage: on trouve ainsi des tableaux ou des listes systématiques pour la déclinaison et la conjugaison, un classement thématique (destiné à faciliter la mémorisation) des vocables classés dans les diverses parties du discours, enfin un important appendice constitué de phrases familières d'une part et de dialogues d'autre part. Chevalier (1968) a souligné l'importance de cette tradition, fort bien illustrée dans les ouvrages d'enseignement du français en Angleterre au 16ème et 17ème siècles, et dont l'*Interpret* de Voltaire et la méthode de Micoleta constituaient des premiers échantillons pour le basque.

La distinction entre parties de l'oraison et syntaxe ne doit pas être interprétée de façon moderne. En fait la syntaxe, comme on l'a dit, consiste essentiellement ici à examiner les rapports de rection du point de vue de la détermination des cas. Exemples: «Les adjectifs signifiant le desir, la connoissance, la memoire et leur contraire demandant l'ablatif» (p. 434); «Uerbum rogandi et supplicandi requirit accusatiuum» (p. 449); etc... A chacune de ces indications, basées le plus souvent, ainsi qu'on peut le constater, sur des éléments sémantiques, correspondent des exemples en basque traduits en français (avec un mécanisme permettant un suivi morphématique, voir exemple en note 16).

Une grande impression de désordre résulte parfois de ce mode de présentation; d'autant plus que l'on a le sentiment que le manuscrit tel qu'il a été publié

(12) Un exemple typique est celui de l'article (considéré comme une des parties du discours). Dans nombre de grammaires pédagogiques du 17ème siècle la question de la détermination est présentée comme permettant l'expression des oppositions génériques. P. d'Urte, constatant l'absence de ces oppositions en basque en conclut tout simplement qu'il n'y a pas d'article en basque (position évidemment liée par ailleurs à la question du *-a* terminatif). Voici comment il formule ceci: «Dans la langue cantabrique il n'y a point d'articles pour distinguer les genres parce que dans les noms il n'y a point de différence de genre masculin, de féminin ni de neutre» (p. 56).

ne correspond pas à une version vraiment définitive. Illustrant ce point, les observations à caractère général figurant en plein texte dont tout donne à penser que l'auteur les aurait insérées à un autre endroit dans une version définitive (à moins que cet état de choses résulte d'incidents postérieurs)<sup>13</sup>. Ainsi après des notations portant sur les verbes *egin* et *eman*, viennent trois remarques tout-à-fait générales, l'une, déjà mentionnée, ici plus haut portant sur la généralité de la méthode, la seconde sur l'excellence du dialecte labourdin («Généralement toute la Cantabrie avoue que l'expression de la Province de Labour a quelque chose de grand qui la distingue d'avec toutes celles des autres lieux») <sup>14</sup>, la troisième sur la supériorité de la langue basque («Tous ceux qui possèdent bien la Langue Cantabrique la préfèrent à toutes les autres») (p. 406).

Comme nous l'avons dit, d'Urte s'abstient le plus souvent de toute analyse ou remarque théorique. Ce n'est qu'à travers des observations faites de façon incidente que l'on relève des annotations dont on attendrait qu'elles soient sinon mieux exploitées, du moins présentées différemment. Par exemple, un nombre impressionnant de formes verbales conjuguées nous est donné sans que les mécanismes des accords personnels soient explicités. L'auteur pourtant a bien repéré la caractéristique pluriactanciel des accords personnels dans la conjugaison, avec les constituants datifs en particulier. Dans un paragraphe de la partie syntaxique intitulé «le verbe et le datif» (p. 446) il indique: «le datif se met immédiatement devant ou après le verbe quand il y a causa discretionnis; pour l'ordinaire on ne le met pas pour la raison susdite qui est que le cas des verbes sont immatriculés dans les verbes auxiliaires et com-

(13) L'édition dont nous disposons est loin d'être parfaite, et il est probable que s'y cumulent des défauts résultant du caractère non achevé du manuscrit (abréviations, absences de séparation, phrases non finies, erreurs et négligences nombreuses) et d'autres provenant des conditions de la copie, puis de l'édition (ponctuation, ordre de certains paragraphes, et emploi incohérent de certains signes: accents ou apostrophes). Dans sa grammaire d'Urte n'évoque pas la question de l'accentuation (cf. Lafitte, 1967) mais parle d'un usage curieux de l'apostrophe à la jonction des substantifs et adjectifs épithètes: «A tous les noms substantifs ou adjectifs joints ensemble on retranche toujours aux premiers la dernière lettre qui est *a* c'est pour cela qu'on met un apostrophe entre deux par dessus pour marquer qu'il y manque quelque chose» (p. 429). Ces éléments semblent avoir été négligés dans l'édition, où l'usage de cette apostrophe n'est pas régulier. Et il en a été, de même pour l'accent dont Vinson n'a même pas tenu compte pour établir les errata: «je n'ai, pour ma part, attaché aucune importance à ces différences et aux corrections indiquées car, en labourdin, l'accent est à peu près sans aucune utilité pratique» (sur cette question, cf. Michelena, 1972). Quant à l'ordre des paragraphes, Webster raconte dans la préface dans quelles circonstances, le manuscrit n'étant pas numéroté, un bibliothécaire le laissa tomber, et s'empressa de ramasser et de classer les feuillets (sans connaître le basque). Webster ne dissimule pas que la copie à partir de laquelle il établit l'édition (car il n'eut pas accès directement au manuscrit) portait des traces évidentes de ce désordre auquel il s'efforça de remédier. L'édition a néanmoins conservé des séquences de cet incident, par exemple, les pages 543 à 553 en fin d'ouvrage renvoient à l'évidence à la morphologie verbale.

(14) Il y a peu de remarques relatives aux variantes dialectales. Au tout début de l'ouvrage il y a cependant un petit texte fort significatif: «De toute la Cantabrie française où l'on parle meilleur basque c'est dans la province du Labour, qu'on nomme Laphurdi, et surtout à St. Jean de Luz et à Sara deux paroisses de cette province distantes de deux petites lieues l'une de l'autre (...) C'est ce que tout le monde avoue unanimement en ce pays là». Il n'y a pas nécessairement chauvinisme de la part de d'Urte, puisqu'un siècle plus tôt, Voltaire, non basque et par conséquent neutre en cette matière, disait la même chose («tant y à que pour le Basque ie lay traduit tel qu'il se parle au meilleur endroit des Basques, qu'est S. Jehan de Lus & Siboure»). P. d'Urte relève néanmoins le fait qu'*egin* dans certains dialectes est auxiliaire: «il y a certains endroits dans la Cantabrie où le verbe *eguitea eguin*, faire, sert aussi de verbe auxiliaire». Il rappelle aussi les diverses manières de prononcer la lettre *j*.

posés des auxiliaires». Dans cette remarque destinée à préciser la place des constituants datifs dans la phrase, d'Urte évoque d'une part la stratégie d'emphase focale (désignée par le terme de cause de discrétion)<sup>15</sup>, d'autre part l'accord verbal des datifs (l'accord personnel reçoit le nom d'immatriculation). Ce dernier point renvoie à une remarque précédente où d'Urte, pour rendre compte de la forme *abanzten zait* qu'il traduit «j'oublie, il m'oublie» (la seconde traduction semble en fait une glose de traduction littérale)<sup>16</sup>, précise: «Tous les nominatifs et tous les cas des verbes sont immatriculés dans les verbes auxiliaires» (p. 445).

D'une façon générale, pour ce qui concerne les données elles-mêmes, la grammaire de P. d'Urte fournit un matériel très fiable; quand bien même certaines méprises apparaissent de temps à autres, provenant d'interférences non contrôlées et de la non correspondance entre les données basques et celles de la langue d'analyse. Ainsi, partant de l'équivalence approximative entre fr. *soi* et basq. *bera*, d'Urte donne la forme *Piarressec bera maitatçen du*, qu'il traduit «Pierre s'aime» (p. 442), mais dont la grammaticalité est plus que douteuse.

Sans nul doute, ce sont les relevés des formes conjuguées qui surprennent le plus dans cette grammaire qui ne pêche pas par excès de systématisation. Remarquablement complets, ils incluent un nombre important de formes synthétiques et restituent de façon systématique les formes allocutives tutoyées. Allières a bien souligné le caractère exceptionnel du témoignage laissé par d'Urte relativement au système verbal du dialecte labourdin côtier au début du 18<sup>ème</sup> siècle. Témoignage d'autant plus surprenant que ces paradigmes semblent bien avoir été établis à partir des formes françaises (en faisant varier pour établir les paradigmes pluri-personnels les pronoms clitiques). Il en résulte parfois un embarras certain, notamment, par exemple, dans la confusion des deux séries d'auxiliaires, ou des diverses manières de restituer le modal potentiel lexicalisé en français; désordre présent également dans l'exposition, avec certains auxiliaires qui peuvent aussi avoir un emploi comme verbe fort: ainsi les formes ergatives-datives d'auxiliation (type *dautzut* ou *darotzut* sont données en double, d'abord comme équivalentes de l'auxiliaire *avoir*, en français, puis ensuite comme formes fortes du verbe *donner*, etc... Ainsi que l'observe Allières, «ses ingénuités linguistiques, ignorées d'un Larramendi, sont en fait une garantie de fidélité au modèle, de sorte que notre auteur nous paraît être l'un des plus précieux qu'ait jamais connus la bascologie». Cette remarque, justifiée, car à n'en pas douter d'Urte est un excellent manieur de la langue, ne doit pas induire en erreur: le jugement de Vinson à propos de d'Urte («un assez pauvre grammairien») est certes sévère, mais pas vraiment injuste; ceci rend d'ai-

(15) La notion de cause de discrétion est aussi utilisée ailleurs par d'Urte, mais dans des conditions un peu semblables: par exemple pour rendre compte du caractère facultatif des pronoms personnels nominatifs (pp. 426-427). Elle sera absente dans les grammaires postérieures, et il faudra attendre Azkue et Altube pour la question du marquage focal soit réintroduite dans les grammaires basques.

(16) Je précise ce point car on s'est parfois mépris sur les traductions de d'Urte: «Son français est assez barbare et porte trop souvent l'empreinte de sa langue maternelle» estimait Vinson. En fait, dans la plupart des cas, cela résulte simplement du recours aux traductions littérales commandées par un système de repérage mot à mot. Ainsi lorsque d'Urte a (p. 484):

a    b    c    +                    a    b    +    c

*Cure içena abantci çait* qu'il traduit: *Ton nom m'est oublié*, il s'efforce de rendre plus aisée l'analyse de la phrase basque qu'une traduction véritable rendrait plus difficile. (Cet exemple est cité par Vinson pour illustrer son propos). Les indices alphabétiques superscrits ci-dessus sont ceux figurant chez d'Urte.

leurs encore plus étonnant la richesse du matériel relatif au verbe qu'il nous a transmis. Les observations générales portant par exemple sur la déclinaison ou la question de l'article ou encore du problème du -a terminatif montrent une certaine difficulté à adapter les cadres d'analyses habituels à son objet et l'on est loin de la sagacité d'un Oihenart ou de la richesse et de la fécondité des analyses méthodiques d'un Larramendi.

Comme on peut le constater le fait que le basque n'ait vu sa première grammaire imprimée que de façon tardive est partiellement au moins le résultat de mauvais concours de circonstances qui ont empêché de méritoires tentatives antérieures d'aboutir; à côté bien sûr de raisons de fond allant bien au-delà des péripéties brièvement évoquées ici et qu'il serait trop long de discuter. Il était toutefois utile de souligner que l'oeuvre fondatrice de Larramendi dans la grammaticographie euskarienne n'était pas réellement sans antécédent, même si, semble-t-il, le jésuite guipuzcoan n'eut pas connaissance des travaux qui précéderent le sien (sauf probablement les pages d'Oihenart, dont malheureusement il ne tint guère compte). Il est également fort regrettable qu'à défaut d'avoir pu être publiés en leur temps, les travaux de Béla, Pouvreau, Bidegaray, Oyanguren, aient été perdus. Certes il est triste de le constater, mais la seule grammaire manuscrite pré-larramenditar qui ait été préservée, et finalement publiée (même si ce fut dans des conditions imparfaites), est celle du Pierre d'Urte qui fut rédigée et conservée en Angleterre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ahlquist, A., 1987, (dir.), *Les premières grammaires des vernaculaires européens (= Histoire-Epistémologie-Langage, IX-1)*.
- Allières, J., 1985, «Statut et limites du polymorphisme morphologique. Le verbe dans la *Grammaire Cantabrique Basque* de Pierre d'Urte (1712) (1ère partie)», in J. L. Melena (ed.), *Symbolae L. Mitxelena Septuagesimo Oblatae*, EHU, Vitoria-Gasteiz, II, 899-919.
- Altuna, P., 1987, «Duvoisinen eskuizkribu argitaragabea», *FLV*, 49, 65-95.
- Chevalier, J.-C., 1968, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Droz. Genève.
- Darrigol, J.-C., 1827, *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*, Bayonne.
- Dubarat, V., 1914, «Le dictionnaire basque et les rudiments du P. Dominique Bidegaray, franciscain du couvent de Pau (1675-1679)», *RIEV*, 8, 6-16.
- Echave, B. de, 1607, *Discursos de la antigüedad de la lengua cantábrica vascongada*, México. Fac-sim., LGEV, Bilbao, 1971.
- Etcheberri, J., [1712], 1907, *Escual herriari eta escualdun guztiei escuarazco hatsapenac latin icasteco*, in J. de Urquijo (ed.), *Obras vascongadas del doctor labortano Joanes d'Etcheberri (1712)*, Geuthner, Paris.
- Garate, J., 1933, *G. de Humboldt. Estudio de sus trabajos sobre Vasconia*. Bilbao.
- Harriet, M., 1741, *Gramatica escuaraz eta francesez composatua frances hitzcuntça ikhasi nahi dutenen fãboretan*. Fauvet, Bayonne.
- Lafitte, P., 1967, «L'art poétique d'Arnaud d'Oyhénart (1665)», *GH*, 39, 195-234.
- Landuchio, N. [1562], 1958, *Dictionarium Linguae Cantabricae*. M. Agud et L. Michele-  
na (ed.), Publications du Seminario de Filología Vasca «Julio de Urquijo» de la  
Diputación Foral de Guipúzcoa, Saint Sébastien.
- Larramendi, M., 1729, *El imposible vencido. Arte de la lengua bascongada*, Salamanca.  
Fac-sim. Hordago, Saint Sébastien 1979.

- Michelena, L., 1960, *Historia de la literatura vasca*, Minotauro, Madrid. 2e édition Erein, Saint Sébastien 1988.
- , 1972, «A Note on Old-Labourdin Accentuation», *ASJU*, VI, 110-120. Rééd. in *PT*.
- Micoleta, R., [1653], 1880, *Modo breve de aprender la lengua vizcayna*, édition de E. S. Dodgson, Séville 1897.
- Nebrija, A. de, 1492, *Gramática de la lengua castellana*. Rééd. de A. Quilis, Ed. Nacional, Madrid 1980.
- Oihenart, A., 1638, *Notitia utriusque Vasconiae, tum Ibericae tum Aquitaniae*. 2ème édition, Paris 1657. (Traduction esp. de J. Gorosterrazu, *RIEV*, 17-19).
- Oyanguren, M., 1738, *Arte de la lengua japona, según el arte de Nebrija*. México.
- , 1742, *Tagalismo elucidado y...*, México.
- Poza, A. de, 1587, *De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Españas*, Bilbao. Fac-sim. Euskaltzaindia, Bilbao 1987.
- Salmon, V., 1985, «The Study of Foreign Languages in Seventeenth-Century England», *Histoire, Epistémologie, Langage*, VII-2, 45-70.
- Saroihandy, J., 1923, «Doctrina gramatical de Oyhenart» in *Eusko Ikaskuntza, Tercer Congreso de Estudios Vascos. Lengua y Enseñanza*, Saint Sébastien.
- Tovar, A., 1980, *Mitología e ideología sobre la lengua vasca*, Alianza Ed., Madrid.
- Urkizu, P., 1987, *Piarres d'Urteren hiztegia*. Thèse de Doctorat, EHU/UPV, Vitoria-Gasteiz.
- Urte, P. de, [1712], 1896-1900, *Grammaire Cantabrique basque*. Édition de W. Webster. Bagnères de Bigorre, *Bulletin de la Société Ramond*.
- Villasante, L., 1961, *Historia de la literatura vasca*. 2ème édition revue et complétée, EFA, Onate, 1979.
- , 1972, *La declinación del vasco común*. EFA, Oñate.
- Vinson, J., 1881, «Les premiers grammairiens basques. Notes de Sylvain Pouvreau», *RLPhC*, XIV, 109-119.
- , 1891-7, *Essai d'une bibliographie de la langue basque*. 2. vol., Maisonneuve, Paris. Rééd. avec notes de J. de Urquijo, Publications du Seminario de Filología Vasca «Julio de Urquijo» de la Diputación Foral de Guipúzcoa, Saint Sébastien 1984.
- , 1893, «Les manuscrits basques de Pierre d'Urte, de Saint Jean de Luz», *RLPhC*, XXVI, 255-269.
- Voltaire, 1620, *L'interprète ou Traduction du François, Espagnol et Basque*. A. Rouyer, Lyon.

